

Chapitre 1

La coexistence des générations dans les pays du Sud : des situations très contrastées



Sophie Pennec et Joëlle Gaymu

Institut national d'études démographiques,
133 boulevard Davout, 75980 Paris cedex 20
pennec@ined.fr,
gaymu@ined.fr

Parenté

Génération

Aidants

Liens familiaux

Modèles de microsimulation

Pays du Sud

Dans la plupart des pays occidentaux, la multiplication des familles à quatre voire cinq générations conduit les générations intermédiaires à soutenir, de plus en plus souvent, à la fois leurs enfants et leurs parents âgés. Dans les pays du Sud, la solidarité à l'égard des plus âgés peut éventuellement reposer sur un réseau familial plus large, les collatéraux intervenant parfois en complément ou à la place des descendants directs.

Ce chapitre évalue l'étendue du réseau de parenté (du conjoint aux cousins germains en passant par les enfants, petits-enfants, frères ou sœurs, neveux ou nièces, oncles et tantes) auquel les personnes âgées peuvent potentiellement faire appel en cas de besoin. Différents régimes démographiques (le Brésil, l'Ouganda, le Sénégal et l'Égypte) illustrant la diversité actuelle des pays du Sud sont pris en exemples. Nous montrons comment la combinaison de niveaux de fécondité et de mortalité différents intervient sur la taille et la structure du réseau de parenté ainsi que sur les probabilités d'être, aux divers âges de la vieillesse, un des maillons d'une lignée familiale plus ou moins étendue. Pour ce faire, nous utilisons un modèle de microsimulation incluant l'âge, le sexe, la mortalité, la fécondité et la nuptialité

In most Western countries, with the rising number of four/five generation families, the intermediate generations are increasingly called upon to support both their children and their elderly parents. In Southern countries, support for elderly parents is more likely to be shared across a wider family network, with collateral relatives as well as direct descendants.

This chapter determines the potential extent of the kin network (from spouse to first cousins, children, grandchildren, siblings, nieces and nephews, uncles and aunts) that older adults can rely upon if needed. Various demographic regimes (Brazil, Uganda, Senegal and Egypt) are used to illustrate the current diversity observed in Southern countries. We show how the combination of different levels of fertility and mortality shape the size and structure of the kinship network and determine the probabilities of being, at various stages of old age, a member of an extended family. We use a microsimulation model including age, sex, mortality, fertility and marriage.

Introduction

Dans les pays occidentaux, le recul de la mortalité n'a pas uniquement amélioré la survie individuelle et allongé la durée de vie après le départ à la retraite, il a aussi considérablement transformé l'environnement familial de chacun. Beaucoup plus fréquemment qu'hier, les aïeux d'aujourd'hui sont témoins de la cessation d'activité de leurs enfants ou de l'accès à la paternité de leurs petits-enfants. Avec une fécondité oscillant autour de 2 enfants par femme et une espérance de vie à la naissance de l'ordre de 80 ans, il n'est plus rare qu'au sein des familles se côtoient quatre voire cinq générations dont deux sont retraitées. Derrière cette évolution se pose le problème de la solidarité intergénérationnelle à laquelle doit faire face la génération intermédiaire soutien à la fois de ses enfants et de ses parents âgés lorsque apparaissent les handicaps.

L'objectif de cet article est de montrer dans quelle mesure les générations coexistent également dans les pays du sud. Considérés aujourd'hui comme des pays « jeunes », la plupart d'entre eux vont connaître un vieillissement d'une grande ampleur dans les prochaines décennies (Pison, 2009). Cette forte augmentation attendue du nombre des personnes âgées, dont une part significative, variable selon les pays, ne bénéficiera pas de protection sociale (notamment parce qu'une partie de l'activité repose sur le secteur informel) conduit à de nouvelles interrogations sur les solidarités familiales. Et ce, d'autant plus que, dans nombre de pays du Sud, la taille des unités domestiques tend à diminuer, entraînant une modification de leur structure et par là même une transformation des formes de solidarités intergénérationnelles et intrafamiliales (Antoine et Golaz, 2010).

Ce chapitre ne traite pas directement de la réalité des solidarités familiales mais aborde ce thème en creux : comment niveaux de

fécondité et de mortalité se combinent pour dessiner différemment le réseau de parenté auquel les personnes âgées appartiennent et peuvent faire appel en cas de besoin. Dans les pays du Sud, la solidarité à l'égard des plus âgés repose potentiellement sur un large réseau familial, les collatéraux se substituant parfois aux descendants directs. Dans la lignée des travaux effectués par microsimulation sur la France ou ailleurs (Imhoff and Post, 1997 ; Le Bras, 1973 ; Pennec, 1996 ; Tomassini and Wolf, 2000), nous évaluerons l'étendue du réseau de parenté auquel les personnes âgées peuvent éventuellement faire appel. Pour chaque personne les différents maillons de son entourage familial — du conjoint aux cousins germains en passant par les enfants, petits-enfants, frères ou sœurs, neveu ou nièce, oncle et tante — seront simulés.

Plusieurs régimes démographiques illustrant la diversité actuelle des pays du Sud seront pris en exemples : fécondité de 6 à 7 enfants par femme et espérance de vie de l'ordre de 50/60 ans (Ouganda, Mali, Burkina Faso, Nigéria...), fécondité de 4 à 5 enfants par femme et espérance de vie d'environ 60/70 ans (Sénégal, Ghana, Soudan, Laos,...) et fécondité de 2 à 3 enfants par femme et espérance de vie de 70/80 ans (Brésil, Iran, Maroc, Algérie, Pérou, ...).

Il s'agira de montrer comment la combinaison de niveaux de fécondité et de mortalité différents intervient sur la taille et la structure du réseau de parenté ainsi que sur les probabilités d'être, aux divers âges de la vieillesse, un des maillons d'une lignée familiale plus ou moins étendue. Cette recherche apportera des éclairages précieux sur le réseau des aidants potentiels des plus âgés dans des pays où les données sur les structures familiales sont parfois très rares.

I. Méthodes et données

Un modèle de microsimulation incluant la mortalité, la fécondité et la nuptialité a été utilisé. C'est à Guy Orcutt (1957) que l'on doit le premier modèle comportant un module démographique détaillé. Depuis, de nombreux autres modèles biologique et démographique ont été construits (Sheps et al., 1973 ; Leridon, 1977), la démographie historique ayant également utilisé cette méthode pour reconstituer les populations passées (Hammel et al., 1990 ; Ruggles, 1987 ; Smith et Oeppen, 1993) et analyser les tendances démographiques sur le long terme. L'un des intérêts majeurs de cette méthode pour les démographes est qu'elle permet d'étudier le réseau familial grâce à la possibilité qu'elle donne d'intégrer tous les liens familiaux possibles. Pour chaque personne, on construit les différents maillons de son entourage familial à partir des données de fécondité et de mortalité. Ces maillons vont du conjoint aux cousins germains en passant par les enfants, petits-enfants, frères ou sœurs², neveu ou nièce, oncle et tante. Pour qu'une personne appartienne à une famille de x générations, il suffit qu'il y ait au moins un représentant vivant de chaque génération. Seuls les réseaux familiaux féminins ont été simulés, non seulement parce que les données relatives aux hommes, notamment en termes de fécondité, sont rares mais aussi parce que les femmes sont les principales pourvoyeuses d'aide.

Les sources utilisées en ce qui concerne la fécondité, sont issues des « Enquêtes Démographiques et Santé » (EDS). La fécondité est simulée à partir de la distribution du nombre d'enfants par femme, de l'âge à la première naissance et des intervalles intergénérationnels par parité. Quant à la mortalité, les données sont issues des tables de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Avec un nombre

moyen d'enfants par femme de 1,9 et une espérance de vie pour les femmes de 77 ans, le Brésil a été choisi pour caractériser les pays à faibles niveaux de fécondité et mortalité, l'Égypte symbolisant les pays un peu moins avancés dans la transition démographique (fécondité de 2,9 enfants par femme et espérance de vie de 74 ans). Le Sénégal (4,7 enfants par femme et espérance de vie de 61 ans) et plus encore l'Ouganda (respectivement 6,4 enfants et 55 ans) représentent les régimes où les niveaux de fécondité et mortalité restent élevés. La nuptialité n'est pas simulée en tant que telle mais un conjoint (avec sa parentèle) est créé lorsque la femme donne naissance à son premier enfant, ou son nième enfant si le conjoint précédent est décédé. Les lignées familiales sont construites en population stable, c'est-à-dire que les mêmes fonctions de mortalité et de fécondité ont été appliquées à toutes les générations (du trisaïeul à l'arrière-arrière-petit-enfant). L'ensemble des résultats au niveau du pays (macro) se fait par sommation des situations individuelles (micro). S'ils ne reflètent pas la réalité en raison de l'utilisation des mêmes paramètres de fécondité et mortalité pour toutes les générations, ils se rapprochent toutefois davantage de la situation observée actuellement pour les pays où les comportements démographiques ont peu évolués au fil des générations composant les lignées familiales (Sénégal, Ouganda) que pour les pays où les changements ont été plus rapides (Brésil ou de l'Égypte).

L'objectif de cette recherche, grâce à cette méthode, est de montrer comment la parentèle est influencée par l'articulation entre les niveaux de fécondité (à travers le nombre d'enfants et le calendrier des naissances) et de mortalité caractéristiques de divers régimes démographiques.

² Dans les pays où la polygamie est importante (au Sénégal notamment), les relations entre demi-frères et demi-sœurs interviennent parfois fortement dans les solidarités familiales. Toutefois, dans cette première approche, ces liens n'ont pas été intégrés et feront l'objet d'une étude ultérieure.

II. Évolution au fil de l'âge de la composition de la lignée familiale : de la naissance des arrière-petits-enfants à la survie des grands-parents

A 40 ans, dans le modèle associé au Brésil, quasiment toutes les femmes ont au moins un enfant et au moins un parent survivants et près de 72 % d'entre elles ont encore au moins un grand-parent survivant. Ailleurs, la situation est très différente, essentiellement en raison de la plus faible probabilité de survie des grands-parents. Selon les simulations, avec la mortalité élevée de l'Ouganda, seules 14 % des femmes ont un grand-parent survivant soit plus de 5 fois moins qu'au Brésil, où la mortalité est beaucoup plus faible. Entre ces deux extrêmes, le niveau de la mortalité hiérarchise les probabilités d'avoir un aïeul survivant : 39 % avec le régime démographique illustrant l'Égypte et 25 % pour celui du Sénégal. A cet âge, la présence des petits-enfants différencie aussi les pays. Résultat de la plus forte fécondité et d'un âge moyen à la première naissance plus jeune dans les pays d'Afrique subsaharienne, 33 % des Sénégalaises seraient déjà grand-mères à 40 ans contre seulement 8 % des Brésiliennes (Figure 1). Même si la fécondité est moins élevée au Sénégal qu'en Ouganda, les plus fortes chances de survie des enfants sénégalais en bas âges expliquent la présence plus élevée d'aïeules dans ce pays.

A 60 ans, l'environnement familial s'est profondément modifié. Partout, la probabilité d'avoir un(e) grand-mère/grand-père survivant est devenue exceptionnelle et si à 40 ans, elle différencie les pays, à 60 ans c'est la survie des parents qui fait contraste. Comme précédemment, les différents niveaux de mortalité pris en compte hiérarchisent les proportions de personnes ayant au moins un parent survivant : elles varient de 74 % (Brésil) à 21 % (Ouganda en passant par 29 % au Sénégal et 47 % en Égypte). Du côté des descendants, les petits-enfants sont désormais partout bien présents, le niveau de

fécondité différenciant les divers modèles : entre 81 % (Brésil) et 94 % (Sénégal) des femmes pourraient être grands-mères. Les chances d'être arrière-grands-mères hiérarchisent plus nettement encore les situations, tel n'étant potentiellement le cas que de 5 % des Brésiliennes contre 26 % des Sénégalaises, 14 % des Ougandaises et 7 % des Égyptiennes. Comme précédemment pour les petits-enfants, si les Sénégalaises sont plus souvent bisaïeules que les Ougandaises, cela tient à la plus faible mortalité de leurs arrière-petits-enfants.

A 80 ans, il n'y a plus de génération au-dessus de soi, la survie des parents étant devenue rarissime. Les différences entre les pays se sont donc estompées, les générations ascendantes fortement dépendantes du niveau de la mortalité ayant disparu. C'est le niveau de la fécondité qui désormais dessine les contrastes. Dans tous les pays, être arrière-grand-mère est devenu banal, les proportions simulées s'échelonnant de 73 % (Brésil) à 91 % (Sénégal). Mais, dans ce dernier régime démographique et, dans une moindre mesure celui de l'Ouganda, où la forte fécondité va de pair avec un plus faible niveau de mortalité et où l'âge moyen des femmes à la première naissance est relativement bas, apparaît une nouvelle génération de descendants qui conduit respectivement 22 % et 12 % des femmes âgées à être susceptibles d'être arrière-arrière-grands-mères (contre de l'ordre de 3 % à 4 % dans les deux autres pays).

III. La coexistence des générations

Ces différentes probabilités se combinent pour faire coexister les générations dans les lignées familiales et en déterminer le nombre. Il ressort du modèle simulant le Brésil qu'à 40 ans, la majorité des femmes (61 %) appartiennent à une famille à quatre générations cumulant deux générations ascendantes et celle de leurs enfants. Pour une petite fraction (7 %) il y aurait même coexistence de cinq générations dont deux de descendants. Enfin, un quart des femmes n'auraient plus de grands-parents et se retrouveraient donc dans une famille à trois générations (Figure 2). A cet âge, les lignées larges (quatre voire cinq générations) sont nettement moins fréquentes avec les autres régimes démographiques (27 % en Ouganda, 45 % au Sénégal et 42 % en Égypte). La survie moins fréquente des parents et grands-parents y conduit la population à vivre majoritairement dans des lignées à trois générations (56 % des Ougandaises, 46 % des Sénégalaises et 48 % des Égyptiennes). Mais on note aussi qu'en Ouganda, en raison de la faible espérance de vie, 16 % des femmes pourraient appartenir à une famille où seulement deux générations se côtoient (contre seulement 6 % au Brésil).

A 60 ans, la distribution des familles selon le nombre de générations ne changerait guère. Au Brésil, et comme précédemment, ce sont celles en comportant quatre qui dominent (58 %), ces dernières étant désormais constituées d'une seule génération ascendante et de deux descendantes. Avec les autres régimes démographiques, les lignées à trois générations restent les plus fréquentes (60 % au Mali, 49 % au Sénégal et 41 % en Égypte) mais désormais ce serait, généralement, deux générations de descendants qui s'y côtoieraient. En outre, partout, on observe une multiplication des

lignées à une génération, une fraction plus importante d'individus se retrouvant sans descendant ni ascendant : quasi inexistantes à 40 ans elles concerneraient, dans presque tous les cas, de 6 % à 8 % des individus de 60 ans. On retrouve ici, en particulier, les femmes restées sans enfant ou ayant perdu leur enfant unique et dont l'ensemble des ascendants sont décédés.

A 80 ans, la progression des lignées à quatre générations se poursuivrait et partout, elles concerneraient de l'ordre de 68 % des femmes, la naissance des arrière-petits-enfants compensant la disparition des ascendants. A cet âge, l'étendue des lignées dépend essentiellement de la présence de générations de descendants, le niveau de la fécondité joue donc à plein dans les différences. De plus, l'âge à la première naissance plus bas dans le cas d'un fort niveau de fécondité entraîne une succession des générations plus rapide et de ce fait une probabilité plus élevée d'être entouré par quatre voire cinq générations durant la vieillesse. C'est désormais dans les simulations caractérisant les pays subsahariens que les lignées à cinq générations sont les plus fréquentes (respectivement 22 % au Sénégal et 12 % en Ouganda contre seulement 5 % au Brésil). A l'opposé, on constate aussi que le risque de ne pas ou plus avoir de descendants – lié à la fécondité mais aussi à la mortalité de ses enfants dont certains peuvent avoir la soixantaine – a partout progressé mais les Ougandaises et Sénégalaises seraient moins souvent concernées que les Brésiliennes ou les Égyptiennes (12 %).

L'avancée en âge, de 60 à 80 ans se traduit par une augmentation du risque de se retrouver sans descendant mais aussi de celui, au contraire, d'appartenir à une famille où coexistent de nombreuses générations.

Figure 1. Probabilité de survie des divers membres de la famille en ligne directe (des arrière petits-enfants aux arrière-grands-parents) selon l'âge des femmes et le pays

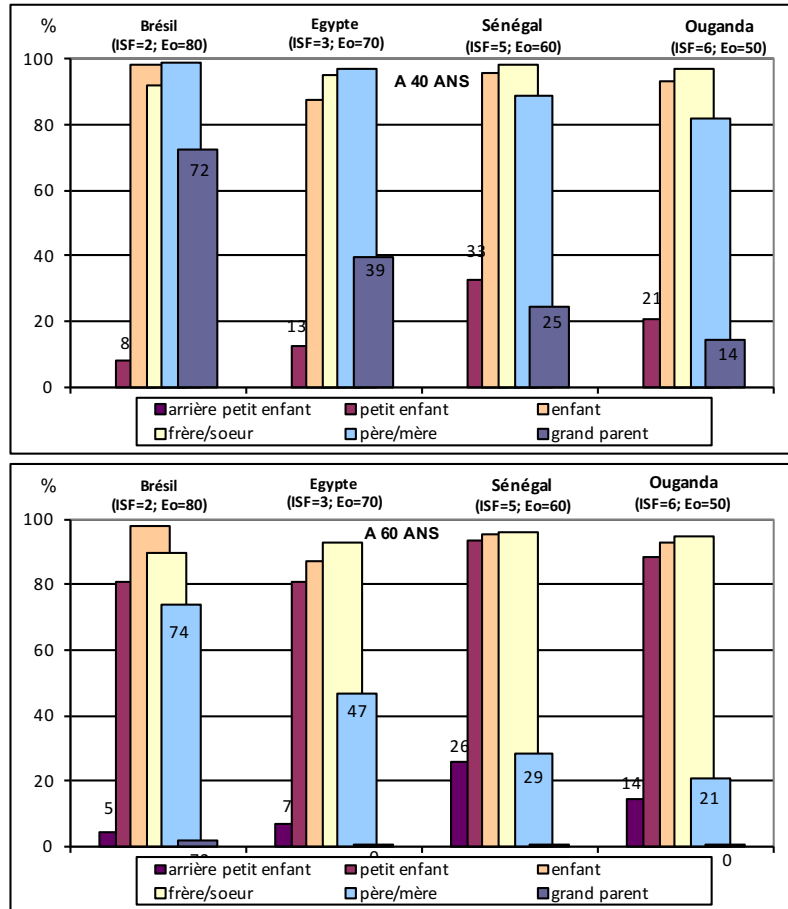


Figure 1 (suite)

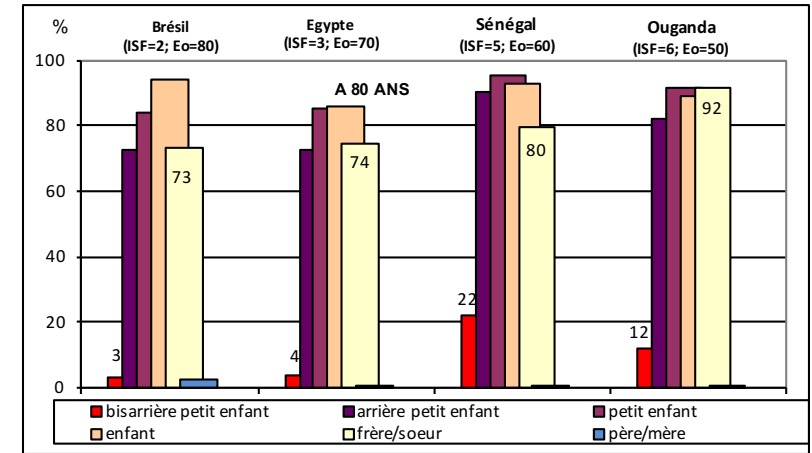
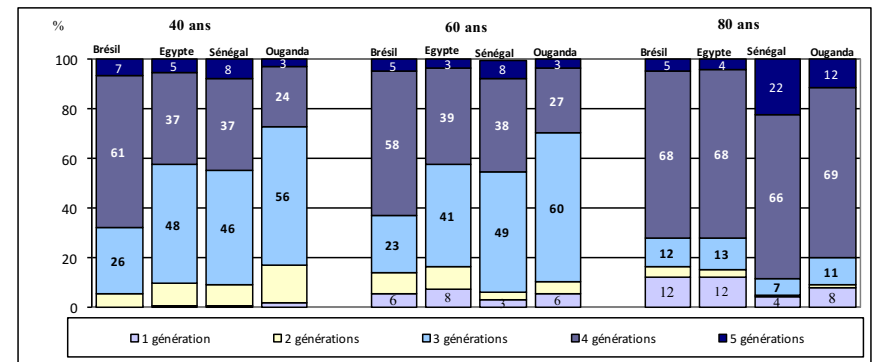


Figure 2. Distribution (en %) des familles selon leur nombre de générations coexistantes selon l'âge des femmes et le pays



Les différences entre les niveaux de mortalité et de fécondité des pays font que les personnes âgées vieillissent dans une famille plus ou moins étoffée et, par voie de conséquence sont susceptibles de bénéficier d'une présence plus ou moins forte de générations

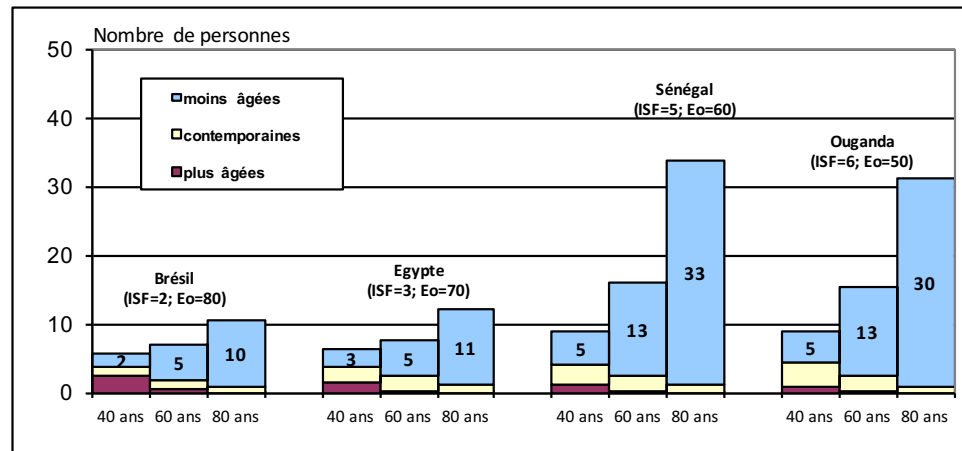
plus jeunes pour leur venir éventuellement en aide. Mais il est un autre aspect source de très fortes inégalités : le nombre d'ascendants ou descendants autrement dit, la taille du réseau familial.

IV. La taille et la composition du réseau familial

Dans tous les cas, au fur et à mesure que les individus vieillissent, les membres de leur entourage familial en ligne directe (ascendants, descendants et fratrie) se font de plus en plus nombreux. Dans le modèle simulant la situation du Brésil, par exemple, le réseau familial des femmes âgées de 40 ans compte six personnes contre près du double pour celles ayant atteint l'âge de 80 ans. Il est vrai qu'avec l'avancée en âge des individus, le nombre des ascendants (par la force des choses limité) et de contemporains diminue au profit des descendants (composés de trois générations) : à 40 ans les premiers sont légèrement plus nombreux que les seconds au Brésil et du même ordre de grandeur ailleurs, le rapport s'inversant partout à 60 ans (Figure 3). En outre, quel que soit l'âge, plus le niveau de fécondité – et donc le nombre de descendants – est élevé et plus le nombre de personnes de l'entourage familial

en ligne directe est élevé. Les simulations montrent que c'est à 80 ans, âge auquel les descendants constituent l'essentiel de la parenté, que les différences sont les plus marquées : l'entourage direct compte environ 11 personnes au Brésil et en Egypte contre plus de 30 au Sénégal et en Ouganda. En tenant compte des ascendants et des frères et sœurs³ du conjoint (Figure 4), ces derniers étant susceptibles d'aider ou d'avoir besoin d'aide, le cercle familial s'élargit beaucoup mais les contrastes entre les modèles de pays restent tout aussi accusés. A 40 ans partout, le nombre de membres du réseau familial pourrait doubler, s'échelonnant de 12 (Brésil) à pratiquement 19 (Ouganda). Dans ce cas de figure familiale, les contemporains et ascendants deviennent beaucoup plus nombreux et les descendants largement minoritaires, par exemple respectivement 10 contre 2 au Brésil ou 14 contre 5 en Ouganda.

Figure 3. Évolution, selon l'âge et le pays, de la taille du réseau familial d'EGO en ligne directe (ascendant, descendant, fratrie) selon sa position dans le réseau⁴



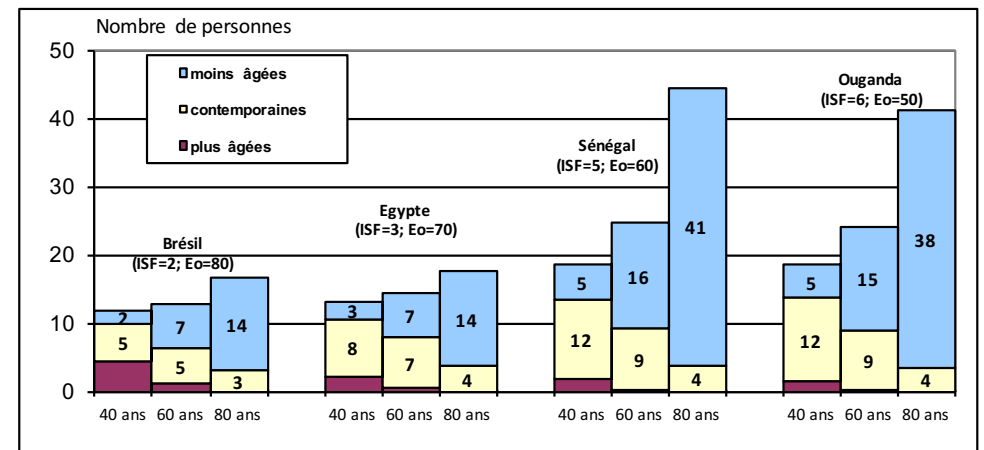
3 Et leurs conjoints s'ils sont en couple.

4 Sont considérés comme plus âgés qu'Ego, les personnes appartenant à la génération des ascendants ; les contemporains correspondent aux frères et sœurs et les moins âgés sont les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Selon nos simulations, à 60 ans au Brésil et en Egypte, la taille des deux catégories est quasiment identique (autour de six à sept personnes). En revanche, lorsque la mortalité décime plus rapidement les générations les plus âgées (modèles du Sénégal et de l'Ouganda), les descendants sont nettement plus nombreux que les contemporains, soit respectivement de l'ordre de 15 et de 9 personnes. Enfin, à 80 ans la prise en compte

de la parenté du conjoint modifie la taille du réseau d'Ego mais pas sa composition en raison de la prépondérance, à cet âge, des descendants. Les contrastes entre les pays resteraient du même ordre de grandeur : l'entourage élargi à la famille du conjoint compterait plus de 17 personnes au Brésil contre de l'ordre de 45 au Sénégal ou en Ouganda (18 en Egypte).

Figure 4. Évolution, selon l'âge et le pays, de la taille du réseau familial d'EGO en tenant compte de celui de son conjoint⁵



Si ce jeu des entrées et sorties des uns et des autres vaut dans tous les pays, les niveaux différents de la mortalité et la fécondité décident pour chaque femme du nombre de descendants auxquels elle peut potentiellement avoir recours en cas de besoin, mais aussi de celui des ascendants susceptibles de faire appel à elle. Ainsi au Brésil, une femme âgée de 40 ans

pourrait avoir autant de contemporains que d'ascendants, soit environ 5. Autrement dit chacune serait, potentiellement, en position d'avoir à prendre en charge une personne âgée. Notons toutefois, qu'à ces âges, la très large majorité des ascendants sont autonomes. En Ouganda ou au Sénégal, la donne est radicalement différente, Ego ayant potentiellement 12 contemporains

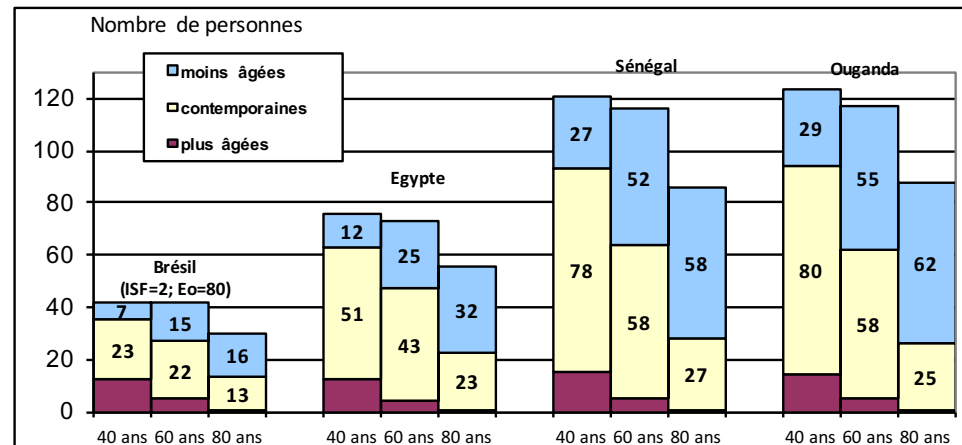
5 Les personnes plus âgées sont les ascendants directs d'Ego et de son conjoint. Les contemporains incluent les fratries d'Ego et de son conjoint ; les moins âgés restent, par définition, identiques à ceux de la figure 3. Les conjoints de toutes ces personnes sont également pris en compte.

Conclusion

en moyenne pour faire face à la prise en charge éventuelle de moins de 2 ascendants. A 60 ans, le risque de voir ces derniers souffrir de dépendance est fort et, comme précédemment, la demande potentielle de prise en charge se pose en des termes très différents selon les pays : les Brésilien(ne)s seraient susceptibles d'avoir 1,2 ascendants et 5,1 contemporains pour les secourir alors que pour les Sénégalaises ou Ougandaises ces nombres seraient respectivement de 0,2 et 9. Enfin à 80 ans, les individus sont généralement plus souvent aidés qu'aidants mais entre les régimes démographiques les plus contrastés le nombre de descendants, autrement dit de leurs aidants potentiels, varierait du simple au

triple, soit respectivement 14 au Brésil, 38 en Ouganda et 41 au Sénégal. Au fur et à mesure que la fécondité et la mortalité diminuent, autrement dit, dans nos modèles de l'Ouganda au Brésil, à l'âge adulte la charge potentielle par femme augmente et aux grands âges, le nombre d'aidants potentiels diminue. Sur ce dernier point, le fossé est encore plus criant si l'on élargit le réseau familial aux lignées collatérales d'Ego et de son conjoint : la famille d'une Ougandaise de 80 ans pourrait être composée de 88 personnes en moyenne, dont 62 descendants, ces chiffres étant respectivement de 30 et 16 au Brésil (Figure 5).

Figure 5. Évolution, selon l'âge et le pays, de la taille du réseau familial en lignes directe et collatérale élargi à la famille du conjoint d'EGO⁶



⁶ Les personnes plus âgées sont les ascendants directs d'Ego et de son conjoint ainsi que leurs oncles et tantes. Les contemporains incluent les fratries d'Ego et de son conjoint ainsi que leurs cousins. Les moins âgés sont les descendants d'Ego et de son conjoint ainsi que leurs neveux et nièces. Les conjoints de toutes ces personnes sont également pris en compte.

Nos analyses ont montré combien la fécondité et la mortalité modelaient différemment les contextes familiaux des personnes et par là-même leur implication dans la chaîne des solidarités avec l'avancée en âge.

Les simulations de divers régimes démographiques montrent qu'à 60 ans, en comparaison des pays d'Afrique subsaharienne, au Brésil ou en Égypte les individus se trouvent plus souvent en position de remplir un rôle de soutien. En effet, dans les pays à plus faible niveau de fécondité et mortalité les sexagénaires appartiennent plus fréquemment à des lignées familiales étendues essentiellement en raison de la survie plus fréquente de leurs propres parents. Avec l'avance en âge, l'environnement familial devient essentiellement dépendant de la présence de générations de descendants. Un plus faible niveau de fécondité, conduit alors les nonagénaires à avoir un plus fort risque de ne pas avoir d'aidant potentiel : ils appartiennent plus souvent à des lignées familiales plus restreintes, étant à la fois moins souvent membre d'une famille à cinq générations et plus souvent sans descendants.

De surcroît, fécondité et mortalité combinent aussi leurs effets pour décider de la taille du réseau familial : quel que soit l'âge, les membres de la parenté sont beaucoup plus nombreux dans les pays d'Afrique subsaharienne et ce, quelle que soit l'étendue des liens familiaux pris en compte.

A la vue de ces résultats, les contextes familiaux du vieillissement semblent moins favorables dans les pays à faible fécondité et faible mortalité : plus souvent confrontées à la dépendance de leurs parents dans la soixantaine, les personnes âgées ont un plus fort risque de vivre leur propre perte d'autonomie sans aidant potentiel. Il ne faut toutefois pas oublier que dans la plupart des

pays d'Afrique Subsaharienne la mortalité élevée ne permet qu'à un faible nombre de personnes d'atteindre un âge avancé : sur 100 naissances, avec les conditions de mortalité actuelles, au Brésil 60 personnes auront la chance de fêter leur 80ème anniversaire contre seulement 19 en Ouganda (54 à 60 ans).

L'évolution à la baisse de la mortalité, qui toutefois ne touche encore que peu de pays d'Afrique Subsaharienne (Tabutin et Schoumaker, 2004), conduira les familles à être plus souvent confrontées à la prise en charge de leurs ascendants. Quant à la baisse de la fécondité qui s'amorce peu à peu dans cette zone mais selon des rythmes très variables, elle transformera radicalement les configurations familiales, rétrécissant l'étendue du réseau de parenté et faisant progresser le risque d'isolement démographique en particulier en ligne directe.

Antoine P. et Golaz V. (coord.)

- 2010, Vieillir au Sud, Autrepart, n°53, 1-2010, 201p.

Hammel E.A., Mason C., Wachter K.W.

- 1990, SOCSIM II. A sociodemographic Microsimulation Program Rev. 1.0. Operating manual. 29, 76p.

Van Imhoff E., Post W.

- 1997, « Méthodes de micro-simulation pour des projections de population », Population, 52 (4), (Nouvelles approches méthodologiques en sciences sociales), p.889-932.

Le Bras H.

- 1973, « Parents, grands-parents, bisaïeux », Population, 28 (1), p.9-38.

Leridon H.

- 1977, Human fertility: the basic components. Chicago, University of Chicago Press, 202 p.

Orcutt G. H.

- 1957, « A new type of socio-economic system », Review of economics and statistics, 39 (2), p.116-223.

Pennec S.

- 1996, « La place des familles à quatre générations en France », Population, 51 (1), p.31-60.

Pison G.

- 2009, « Le vieillissement démographique sera plus rapide au sud qu'au Nord », Population et Sociétés, n°457, 4p.

Ruggles S.

- 1987, Prolonged connections: The rise of the extended family in nineteenth century England and America. Madison - London, The University of Wisconsin Press, 283p.

Sheps Mindel C., Menken J. A., Radick A. P.

- 1973, Mathematical models of conception and birth. Chicago, University of Chicago Press, xxiii, 428p.

Smith J. E., Oeppen J.

- 1993, « Estimating numbers of kin in historical England using demographic microsimulation », in D.S. Reher, R. Schofield (eds), Old and New Methods in Historical Demography, Oxford, Clarendon Press, p.280-317.

Tabutin D., Schoumaker B.

- 2004, « La démographie de l'Afrique au Sud du Sahara des années 50 aux années 2000 », Population, 59 (3-4), p.521-622.

Tomassini C., Wolf D.A.

- 2000, « Shrinking Kin Networks in Italy Due to Sustained Low Fertility », European Journal of Population, 16 (4), p.353-372